

CAHIER DES CHARGES

Stratégie NormHANDI'CAP

Renfort et adaptation de l'offre médico-sociale d'accompagnement
des personnes en situation de handicap

3^{ème} Appel à manifestation d'intérêt ARS / CD

Volet Orne

➤ Diagnostic départemental

Le département de l'Orne est le territoire le mieux doté de la région avec des taux d'équipement enfant et adulte très supérieurs aux taux régionaux et nationaux.

Le diagnostic a été construit notamment à partir des données issues de l'observatoire Via trajectoire, des données communiquées par les MDPH/MDA, des temps de consultations avec les Conseils départementaux, avec les représentants d'usagers et avec les fédérations. .

Secteur enfant :

Malgré un taux d'équipement très favorable, et parfois la tenue de groupes opérationnels de synthèse pilotés par la MDPH, certaines orientations ne sont pas mises en œuvre même partiellement.

La MDA de l'Orne a mené un travail de mise à jour des listes d'attente enfants :

ESMS	Données 2025	Données 2026
IME	11	13 (dont 2 enfants polyhandicapés)
IES	13	39 (dont 29 pour TSA, 2 pour déficience auditive)
IEM		2
SSEFS	17	0
SESSAD	6	8
SESSAD TSA	5	7
SESSAD autres TND		8
SESSAD poly	1	
SESSAD TCC	6	1
ITEP/DITEP	6	21 (avec SESSAD et 1 avec ITEP)
Total :	65	99

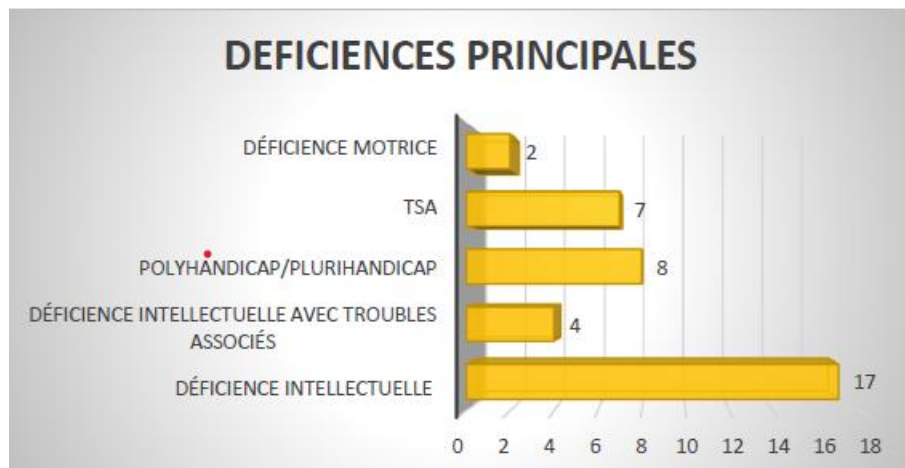
Soit près de 100 enfants/jeunes en attente d'accompagnement médico-social.

Il est à noter que les données Via Trajectoire indiquent 157 jeunes en attente avec une différence plus marquée sur IES. Le territoire de l'Orne accueillant historiquement des enfants d'autres départements, il est probable que la différence constatée correspond à l'inscription d'enfants d'autres départements.

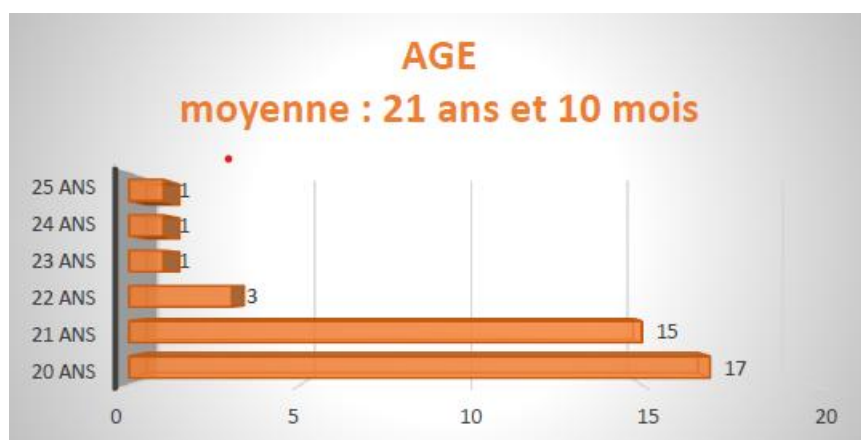
Secteur adulte :

La MDA identifie 38 jeunes ornais maintenus en aménagement Creton.

Ces jeunes sont répartis dans tous les IME du territoire ornais, avec une concentration particulière sur l'IME Godegrand situé à La Chapelle-près-Sées, où les profils sont plus lourds (les jeunes en aménagement Creton sont uniquement des profils FAM ou MAS).



De façon globale, les jeunes restent peu en aménagement Creton. Les situations au-delà de 21 ans sont au nombre de 6, avec un jeune à 25 ans.



Il ressort qu'un nombre important de situations concerne des jeunes dont le lieu de vie est hors département voir hors région. Ce sont donc les éléments de la MDPH qui sont ici considérés pour éclairer les besoins du territoire soit 38 jeunes

Détails selon orientation sur le secteur adulte :

	Données 2025	Données 2026
ESAT + FH	16	14
EAM/FAM	1	3
MAS	9	11 (dont 6 jeunes poly/plurihandicap)
FV	6	4
ESAT+ SAVS	5	3
EAM/FAM/MAS		3
Total :	37	38

Les données issues de Via Trajectoire font elle apparaitre 356 personnes en attente d'un accompagnement par un ESMS adulte :

	Données SID SDO 2025	Données VT 2026
ESAT	123	43
EAM/FAM	40	33
MAS	47	32
EANM	112	31
SAMSAH	90	87
SAVS	160	96
Emploi accompagné		13
CRP		19
PCPE		2
Total :	572	356

Il est rappelé que la fiabilité des données présentées ci-dessus, issues de l'outil via trajectoire, est conditionnée à la bonne complétude et la mise à jour par les ESMS. L'outil a par ailleurs bénéficié d'une actualisation entraînant un changement dans la méthodologie d'extraction de données. On peut noter une forte évolution à la baisse par rapport aux chiffres via trajectoire 2025. La fiabilisation des données via la mise à jour réalisée par les ESMS peut également être une partie de l'explication.

Les usagers et leurs représentants sont porteurs d'un souhait d'une diversification des modalités d'accompagnement et notamment d'hébergement en fonction des besoins et de l'intensité du retentissement du TSA/autre TND. Une réponse plus adaptée notamment aux jeunes adultes pourrait leur permettre de développer les compétences d'autonomie, de définir leur mode de communication et de finaliser leur projet adulte. Ils expriment un souhait d'accès en modalités d'hébergement « accompagnés » par exemple grâce à la mutualisation de la PCH, d'accueils de jour avec des possibilités d'hébergement de répit. L'hébergement de semaine leur apparait également une réponse plus adaptée pour certains jeunes et leurs familles que

l'internat 365. Cette diversification de l'offre est la condition de l'exercice entier de l'autodétermination des jeunes adultes.

➤ Priorités départementales

Le taux d'équipement du département en offre d'accompagnement des enfants et des adultes en situation de handicap doit permettre une réponse aux situations les plus complexes et une forte diminution des listes d'attente.

Il est actuellement travaillé avec les acteurs du secteur enfant et l'appui du cabinet Eurogroup une organisation infra-territoriale.

Les projets présentés porteront sur de la transformation de l'offre par redéploiement de moyens afin d'améliorer la réponse aux besoins des enfants et des jeunes en situation de handicap et des jeunes en situation d'amendement Creton, d'abaisser l'âge de mise en oeuvre de l'accompagnement, d'en diversifier les modalités avec pour objectif une offre orientée vers le milieu ordinaire tout en apportant réponse aux situations les plus complexes pouvant nécessiter un accompagnement renforcé. Ces projets devront être en cohérence avec les travaux cité supra.

- S'agissant de l'offre « enfant »

Publics prioritaires :

- TSA ;
- Autres TND avec troubles associés ;
- Enfants en situation de handicap relevant de l'aide sociale à l'enfance.

Projets prioritaires, par redéploiement :

- Création de solution de répit notamment hébergement temporaire (HT) ;
- Création d'accueil 365 ;
- Structuration de l'accompagnement de la transition enfant/adulte par évolution des pratiques professionnelles et, le cas échéant, des organisations ;
- Renforcement de l'offre existante pour accompagner les situations complexes

Territoires prioritaires :

- Renforcement de l'offre existante : territoire du Bocage pour le public TSA

Concernant les projets au bénéfice des enfants, seront priorisés les dossiers à moyens constants visant la transformation de l'offre et ce, dans une perspective de fonctionnement en plateforme de services coordonnés (couverture des zones blanches dont notamment la circonscription EN de Mortagne au Perche, la réponse aux situations complexes...). En fonction de la qualité du dossier, de la capacité financière du porteur, il pourra être étudié l'octroi de crédits complémentaires, dans la limite des enveloppes disponibles.

- S'agissant de l'offre « adulte »

Les projets ci-dessous ciblent des opérations/opérateurs sous compétence exclusive de l'ARS et, sous réserve de transformation à moyens constants pour le CD, sous compétence partagée ARS/CD ou compétence exclusive CD. Le Département de l'Orne pourra abonder certains projets avec de crédits complémentaires, appréciés au cas par cas au regard des critères définis dans le présent appel à projets et des capacités budgétaires disponibles.

Publics prioritaires :

- TSA ;
- Autres TND avec troubles associés ;
- Personnes handicapées vieillissantes ;
- Handicap psychique ;
- Polyhandicap.

Projets prioritaires :

- Création de solutions innovantes permettant l'accompagnement d'adultes présentant notamment un TSA sévère dans un milieu de vie le plus proche possible du milieu ordinaire type MAS hors les murs ;
- Création de solutions d'accompagnement de jour et internat type MAS ;
- Création de solutions type EAM
- Création de solutions d'accompagnement à domicile

Territoires prioritaires :

Il n'est pas défini de territoire prioritaire.

Les projets présentés pour le territoire de l'Orne devront préciser les besoins identifiés et conduire une réflexion territoriale sur l'organisation de l'offre de proximité.

Pour le secteur enfant, ils seront financés en totalité par redéploiement de moyens.

Pour le secteur adulte, ils devront être financés autant que possible en tout ou partie par redéploiement de moyens pour les projets relatifs à un établissement de la compétence exclusive ARS, en totalité pour les ESMS relevant de la compétence du CD.

Les projets devront mettre en lumière un travail avec les proches aidants pour garantir une proposition d'organisation incluant la réponses à leurs besoins tant en termes de répit que de guidance parentale notamment.